



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un septembre le Conseil Municipal dûment convoqué le 14 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres en exercice :	27
Membres présents :	18
Procurations :	8
Suffrages exprimés :	26
Votes Pour :	26
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, Mme Marie-Agnès SALOMON, M. Sébastien LATASTE.

Excusés : Mme Isabelle BERNADET (procuration à I. Dexpert), M. Patrick DUFAU (procuration à D. Barreyre), M. Julien RIVIERE (procuration à B. Jollys), M. Nicolas SERRIERE (procuration à F. Delcros), Mme Mélanie MANO (procuration à F. Chadeaud), M. Jacques DELLION (procuration à R. Bamale), M. Pierre MONCHAUX (procuration à I. Pointis), M. Laurent JOUGLENS (procuration à L. Soulard).

Absente : Mme Sylvie BADETS.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle POINTIS

N°DE_2021_103

OBJET : RENOUELEMENT convention pour une mission d'animation d'analyse des pratiques professionnelles (APP)

Madame Danielle BARREYRE rappelle à l'assemblée que par convention signée avec un prestataire psychologue, il lui a été confié une mission d'animation d'Analyse des pratiques professionnelles auprès du personnel des écoles maternelle et élémentaire durant la dernière période scolaire de mars à juin 2021.

Il a été demandé de renouveler cette mission d'animation à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021.

Madame Danielle BARREYRE propose au Conseil Municipal de renouveler ladite convention pour la période scolaire 2021/2022 soit :

- L'école maternelle : 2 h tous les 2 mois soit 12 h
- L'école élémentaire : 1h/mois soit 10 h

Le coût d'intervention étant fixé à 90 € TTC l'heure.

Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-213300361-20210921-DE_2021_103-DE

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention pour une mission d'analyse des pratiques professionnelles (APP) avec un prestataire psychologue, pour l'année scolaire 2021/2022, renouvelable par avenant.

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

